



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

**DEMANDE D'AIDE A LA RENOVATION DE
FACADES**

→ Propriétaire occupant ou bailleur

IDENTITÉ DU DEMANDEUR DE LA SUBVENTION

M. Mme M. & Mme

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Bâtiment : Escalier : Etage Porte :

Code Postal : Commune :

Tél :

E-mail :

PRÉCISIONS SUR L'HABITATION A RENOVER

Vous en êtes propriétaire(s) : occupant(s) bailleur(s)

Adresse (si différente de celle ci-dessus) :

Bâtiment : Escalier : Etage Porte :

Code Postal : Commune :

Habitation située en secteur des Bâtiments de France : OUI NON

TRAVAUX ENVISAGÉS

.....
.....
.....
.....

PRESCRIPTIONS DE L'ARCHITECTE-CONSEILS DU DEPARTEMENT

.....
.....
.....
.....

VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES TRAVAUX PRESCRITS PAR L'ARCHITECTE-CONSEILS DU DEPARTEMENT

.....
.....
.....

VOS ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Je/Nous soussigné(e)(s), *Nom(s) Prénom(s)*:

- certifie(nt) sur l'honneur que :
 - les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts ;
 - les travaux faisant l'objet de la demande ne sont pas commencés à la date de dépôt du dossier auprès de la communauté de communes.
- m'(nous) engage(ons) à :
 - commencer les travaux dans le délai d'un an, à compter de la notification de la subvention, à défaut la subvention accordée serait annulée ;
 - faire réaliser les travaux, conformément au projet présenté, par des professionnels du bâtiment inscrits soit au registre du commerce, soit au répertoire des métiers, pour que les travaux soient subventionnables, l'intervention des entreprises doit comprendre la fourniture et la mise en œuvre des matériaux et équipements ;
 - ne pas recourir à du travail clandestin ou dissimulé pour la réalisation des travaux ;
 - en justifier l'exécution dans le délai de trois ans suivant la date de la décision de subvention, à défaut la subvention accordée serait annulée ;
 - permettre à la Communauté de communes et à l'architecte-conseils du département de visiter les lieux et à lui communiquer les justificatifs et documents nécessaires à l'exercice du contrôle ;
 - autoriser Roche aux Fées Communauté à communiquer sur mon (notre) projet de rénovation de façades (photographies, panneaux de chantier).

Fait à, le

Signature du (des) demandeur(s)

COMPOSITION DU DOSSIER

Avant le dépôt de votre demande de subvention, vérifiez que votre dossier est complet.

Pour cela, il doit comporter :

- ce dossier de demande de subvention,
- une copie de la déclaration préalable des travaux,
- un certificat de conformité des Bâtiments de France (si bien situé en secteur protégé),
- un devis des travaux par un artisan.